

## Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

### Décret 177-2011, 16 mars 2011

CONCERNANT la nomination de madame Ginette Sylvain comme sous-ministre adjointe au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Ginette Sylvain, directrice régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, cadre classe 1, soit nommée sous-ministre adjointe à ce ministère, administratrice d'État II, au traitement annuel de 149 763 \$, à compter du 21 mars 2011;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 s'appliquent à madame Ginette Sylvain comme sous-ministre adjointe du niveau 2.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GÉRARD BIBEAU

55246

Gouvernement du Québec

### Décret 178-2011, 16 mars 2011

CONCERNANT la nomination de monsieur Robert Lafrenière comme Commissaire à la lutte contre la corruption

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 114-2011 du 16 février 2011, l'Unité permanente anticorruption est créée;

ATTENDU QUE l'Unité permanente anticorruption relève d'un Commissaire à la lutte contre la corruption;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer le Commissaire à la lutte contre la corruption;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de la Sécurité publique :

QUE monsieur Robert Lafrenière, sous-ministre du ministère de la Sécurité publique, soit nommé Commissaire à la lutte contre la corruption pour un mandat de cinq ans à compter du 28 mars 2011;

QUE les conditions d'emploi annexées au décret numéro 501-2009 du 29 avril 2009 concernant l'engagement à contrat de monsieur Robert Lafrenière comme sous-ministre du ministère de la Sécurité publique continuent de s'appliquer à monsieur Robert Lafrenière en faisant les adaptations nécessaires, à l'exception des articles 1, 2 et 3.5.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GÉRARD BIBEAU

55247

Gouvernement du Québec

### Décret 179-2011, 16 mars 2011

CONCERNANT la nomination de monsieur Martin Prud'homme comme sous-ministre du ministère de la Sécurité publique

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Martin Prud'homme, sous-ministre associé au ministère de la Sécurité publique, administrateur d'État II, soit nommé sous-ministre de ce ministère, administrateur d'État I, au traitement annuel de 188 618 \$, à compter du 28 mars 2011;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 s'appliquent à monsieur Martin Prud'homme comme sous-ministre du niveau 4.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GÉRARD BIBEAU

55248